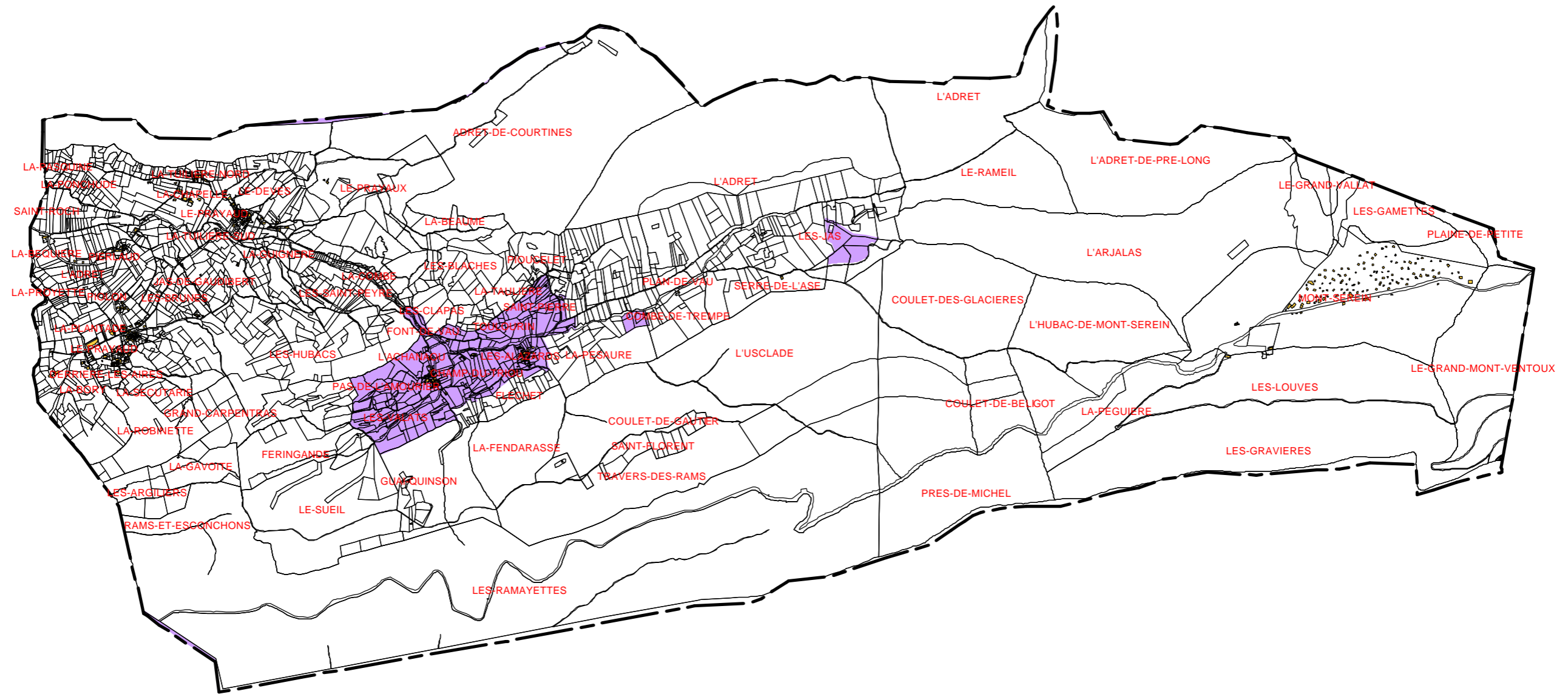


Annexe à l'arrêté préfectoral N° 2010206-0002 du 25 juillet 2014  
portant définition des zones à enjeux sanitaires et environnementaux dans  
le cadre de l'arrêté ministériel définissant les conditions de réhabilitation  
des installations d'assainissement non collectif traitant une charge brute  
de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5



PRÉFET  
DE VAUCLUSE

## COMMUNE DE BEAUMONT DU VENTOUX



### Zones à enjeux



Zone à enjeu environnemental



Zone à enjeu sanitaire

Echelle : 1 / 30 000